



NOM ET PRENOM

SEMAINE DU 04 AU 10 JUIN 2024

	MARDI 04	MERCREDI 05	JEUDI 06	VENDREDI 07	SAMEDI 08	DIMANCHE 09	LUNDI 10
SOUPE 1,10€	VELOUTÉ DE CAROTTES	BOUILLON VOLAILLE ALPHABET	VELOUTÉ FORESTIER	SOUPE AUX FÈVES	POTAGE DE LÉGUMES	VELOUTÉ ASPERGES PERLES DU JAPON	SOUPE DE LÉGUMES ET PANAIS
ENTRÉE	CHAMPIGNONS A LA GRECQUE ou BETTERAVES ROUGES/MAÏS	QUICHE AUX POIREAUX ou CAROTTE ET CÉLERI RÂPÉS	CRÊPE FOURRÉE ou SALADE JURASIENNE	CHOU ROUGE VINAIGRETTE ou ASPERGES SAUCE CRÈME	SAUCISSON BRIOCHÉ ou SURIMI MAYONNAISE	SALADE DE PÂTES ou ASPIC MAISON	POIREAU VINAIGRETTE ou MOUSSE DE POISSON
PLAT OU PLAT UNIQUE	MERLU SAUCE ESTRAGON ou SAUCISSES GRILLÉES	PINTADE AU JUS ou ŒUF POCHÉ À LA TOMATE	JAMBON SAUCE VIN BLANC ou COQ AU VIN À LA BIÈRE	DUO DE POISSON SAUCE CREVETTE ou GÂTEAU DE FOIES DE VOLAILLE	RÔTI DE PORC ou PAUPIETTE DE VEAU SAUCE CHASSEUR	ESCALOPE DE VOLAILLE AU JUS ou RÔTI DE BŒUF À L'ÉCHALOTE	RÔTI D'ÉPAULE D'AGNEAU ou CORDON-BLEU
LÉGUME	PURÉE POMMES DE TERRE ou TRIO DE LÉGUMES	FLAN DE BROCOLIS ou FRITES AU FOUR	HARICOTS VERTS ou POMME DE TERRE GRATINÉE	RIZ ou POÊLÉE PROVENÇALE	ENDIVES BRAISÉES ou HARICOTS BLANCS	POIS AU LARD ou CÔTES DE BLETES PERSILLÉES	FLAGEOLETS ou POMMES DAUPHINES
FROMAGE	BRIE ou TARTARE NATURE	BOURSIN ou EDAM	COMTÉ ou BLEU	PETIT MOULÉ ou FROMAGE DU JOUR	MAROILLES ou PORT-SALUT	VIEUX PANÉ ou YAOURT NATURE	BÛCHE DU PILAT ou SIX DE SAVOIE
DESSERT	CRÈME RENVERSÉE ou SALADE EXOTIQUE	FRUIT ou TARTE GRILLÉE	POMME AU FOUR ou NID D'ABEILLE	FLAN CHOCOLAT ou COMPOTE	FRUIT ou MOUSSE AU CITRON	GÂTEAU AU CHOCOLAT ou RIZ AU LAIT	FRUIT ou PUDDING MAISON
PAIN 0,60€	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Merci de préciser le nombre de pains par livraison

En cas d'absence, prévenir le plus rapidement possible

NOUS RAPPELONS QUE TOUS LES REPAS COMMANDÉS ET ANNULÉS SANS UN DÉLAI D'UNE SEMAINE SERONT FACTURÉS (SAUF HOSPITALISATION D'URGENCE SI CETTE DERNIERE A BIEN ÉTÉ

DÉCLARÉE (un bulletin d'hospitalisation devra être fourni)

Nous rappelons qu'il est formellement interdit de déposer des repas au dehors par mesure de sécurité alimentaire, En cas d'absence, les repas ne seront pas déposés mais seront tout de même facturés,

LA CUISINE DE JACQUOTTE DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ EN CAS DE NON-RESPECT DES RÈGLES D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE LORS DES LIVRAISONS ET EN DEHORS DE SES LOCAUX